

la bouche du représentant de Bruce (M. Whicher) et nous savons tous qu'il ne s'agit que d'un truc destiné à détourner notre attention du problème à l'étude. Je crois que c'est pour cela que la parole lui a été accordée avant qu'un membre du ministère n'en ait eu la possibilité.

M. Wicher: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège.

M. l'Orateur: A l'ordre je vous prie. L'honorable député n'a pas à soulever la question de privilège et je lui demande de bien vouloir se rasseoir. Le député n'a pas le droit de faire ce genre de déclaration. Il doit faire son propre discours.

M. Korchinski: Monsieur l'Orateur, j'ignore si le député a raison de poser la question de privilège mais je sais ceci. L'industrie laitière dans l'Est a peut être reçu 115 millions de dollars mais qu'on ne vienne pas me dire que les fermiers de l'Ouest reçoivent 100 millions parce que tel n'est pas le cas. C'est moi qui vous le dis. Voilà ce que j'ai essayé de souligner à la Chambre. La presse pourra essayer de vous convaincre qu'on versera 100 millions ou 140 millions de dollars. Vous pourriez peut-être le croire étendu à rêver sous un arbre, à condition cependant de trouver un arbre dans le Sud de la Saskatchewan. Si vous croyez cela, alors vous êtes un peu cinglé. Si vous le croyez, vous avez tort. Ces gens-là ne resteront pas assis à rien faire. Quiconque a eu des terres en jachère l'été dernierensemencera cette année.

• (8.40 p.m.)

Le ministre peut vous dire que les cultivateurs devront ensemencer quelque chose, sans quoi le vent érodera leur terre. Quant au ministre d'État (M. Lang), j'imagine qu'il s'en fiche pas mal; cela pourrait fort bien arriver dans ma région. Mais lorsqu'il donne à entendre que ces cultivateurs doivent avoir des cultures de couverture, je prétends le contraire. Quoi qu'il en soit, c'est une de ses conditions. Nous avons assez de folle avoine au pays pour savoir que c'est bien le cas.

Des voix: Oh, oh!

M. Korchinski: Riez tant que vous voudrez, mais parce que nous avons plus de pluie dans notre pays, nous avons ces mauvaises herbes, et il n'y a pas à en rire. Dans notre région, il nous en coûte \$12 l'acre pour avoir des jachères d'été. Le ministre offre \$6 l'acre. Il ne nous offre rien pour nous encourager. J'aimerais vous voir essayer de faire pousser de l'herbe dans certaines régions du pays. A

[M. Korchinski.]

moins qu'il ne pleuve, vous essayerez encore dans sept ans d'ici. Le ministre se trompe magistralement s'il pense que le cultivateur dont les terres étaient en jachère l'an dernier n'ensemencera pas cette année.

Et si le ministre pense que certains cultivateurs, dont ceux qui doivent louer leurs terres à cause de malchance ou autre, n'ont pas besoin d'un contingent pour vendre leurs récoltes, il se trompe. S'il croit que le retraits n'as pas besoin des \$300 ou \$400 supplémentaires que pourrait lui valoir le tiers de la récolte qui lui revient, il se leurre. S'il croit que le cultivateur dont la récolte a été détruite par la grêle l'an dernier—ces choses arrivent—n'a pas besoin d'un contingent pour vendre sa récolte cette année, il se trompe encore. Ces gens-là n'ont pas reçu un traitre sou de la vente des récoltes de l'an dernier.

D'après le ministre, si le cultivateur n'a pas pu vendre une seule récolte l'année dernière, il n'en vendra pas non plus cette année. Autrement dit, si Dieu ne nous a pas donné de récolte l'année dernière, nous n'en aurons pas cette année parce qu'il est plus grand que Dieu et qu'il marche dans ses pas. Je me permets de signaler au ministre qu'il emploie la mauvaise méthode pour obliger ces personnes à se retirer des affaires.

Une voix: Il emploie la bonne méthode.

M. Korchinski: Il y a la bonne et la mauvaise méthode. Si le ministre avait dit à son retour qu'il s'était rendu en Australie et qu'ils avaient décidé de réduire les emblavures, nous aurions compris. Le ministre est allé en Grande-Bretagne. Qu'a-t-il trouvé là-bas? On l'a renvoyé chez lui. Quand je l'ai interrogé là-dessus, monsieur l'Orateur m'a rappelé à l'ordre car il n'est pas d'usage de demander à un ministre de mentionner ce qui s'est passé durant une visite. Or, je l'ai fait exprès. Je voulais savoir ce qu'il a vraiment accompli là-bas. A son retour, il nous a déclaré qu'il n'avait rien à signaler. La Grande-Bretagne va entrer dans le Marché commun européen et nous allons perdre ce marché. La France l'obtiendra et vendra du blé à la Grande-Bretagne grâce à des subventions.

Qu'est-ce que le ministre a déclaré à l'agriculteur canadien? A-t-il dit que la France devait réduire ses emblavures? Il est allé aux États-Unis à la suite des questions que j'avais soulevées. Peu m'importe qui a soulevé la question; l'essentiel, c'est qu'il est revenu sans aucune nouvelle, sinon que les États-Unis comptent réduire leurs emblavures jusqu'à 25 p. 100. Pourquoi ne s'est-il pas envolé vers l'Australie ou ailleurs pour nous faire un rapport à son retour?